

# Pour un Logement Social de qualité Il faut changer de Cap !!!

Vous locataires, vous avez le sentiment:

- D'être abandonnés par tous ceux qui doivent agir pour le logement social
- Que les travaux et l'entretien sont faits au rabais alors que les charges sont de plus en plus lourdes
- Que les démolitions se multiplient, chassant les habitants les plus pauvres, et provoquant l'arrivée d'une nouvelle catégorie de locataires plus « argentée »



**L'AFOC c'est quoi ?** C'est une des associations de consommateurs officiellement reconnues, créée en 1974. Elle est structurée au niveau national et départemental. Elle s'appuie sur l'expertise de juristes tant sur le plan de la consommation, que du logement.

**AFOC**



**AFOC Départementale du 95**

Adresse : 38, rue d'Eragny 95310 Saint Ouen l'Aumône

Téléphone : 01 30 32 83 86 E-mail : [afoc-95@orange.fr](mailto:afoc-95@orange.fr)

Site: [afoc95.fr](http://afoc95.fr)

# La défense des locataires

Nos militants agissent en toute indépendance au quotidien pour défendre le droit des locataires du secteur public (Offices Publics de l'Habitat) et du secteur privé non-lucratif du logement HLM (les Entreprises Sociales de l'Habitat et les Sociétés d'Economie Mixte).

Le logement social n'est pas un bien comme un autre, c'est un bien de première nécessité comme l'eau, l'énergie et la nourriture. Il est le résultat d'une conquête des travailleurs au cours de leurs différentes luttes sociales pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le droit au logement est reconnu comme un droit républicain fondamental et universel. C'est pourquoi, le logement social est une des préoccupations majeures des militants de l'AFOC.

L'AFOC milite pour la sauvegarde de notre modèle économique du logement HLM, qui a fait une fois de plus ses preuves lors de cette crise

sanitaire, et qui s'est édifié sur la redistribution et la solidarité, deux principes qui inspirent également notre modèle social et dont fait partie l'aide au logement (APL) ou aide à la solvabilité.

L'AFOC revendique l'accès à un logement économiquement abordable, de qualité et dans un environnement

préservé pour tous et appelle tous ses militants à se mobiliser et à faire aboutir les revendications pour la préservation des droits des locataires, la sauvegarde du logement HLM et la mixité sociale.

Au niveau de la construction, la suppression des aides à la pierre est passée de 86 000 en 2017 à 67 000 en 2021 : baisse de 19 000 logements (-28,36%). Aujourd'hui, le logement social est gravement menacé dans notre pays, en premier lieu par le désengagement de l'Etat, qu'on en juge, le budget est passé de 43,4 milliards en 2010 à 37,6 en 2020, soit - 5,8 milliards !

Mais également, par les ponctions faites par l'Etat sur les ressources des bailleurs et d'Action Logement.

# es et du logement social

Les locataires ont aussi été dans le viseur du gouvernement par le raboutage des APL, 17 milliards en 5 ans sur les plus pauvres !

**Et pourtant le secteur du logement social rapporte de l'argent à l'Etat, sans compter la hausse de la TVA**

**sur les constructions neuves. Rappelons que, dans le domaine du logement social, l'Etat encaisse plus d'argent qu'il n'en dépense !**



**Au quotidien, les militants de l'AFOC aident à la constitution d'association de locataires. Ils agissent à vos côtés pour résoudre vos difficultés (absence prolongée du gardien, parties communes mal entretenues, vétusté, chauffage défectueux, pas d'eau chaude, espaces verts mal entretenus, mauvaise isolation, augmentation des charges ...) et faire aboutir vos revendications.**

## L'AFOC, c'est aussi la défense des consommateurs

- ◆ Désaccord sur la réparation de votre voiture,
- ◆ Des soucis après une vente par démarchage à domicile, une vente à distance ou par internet,
- ◆ Un litige avec un opérateur téléphonique ou un fournisseur d'accès par internet (facture, forfait, délai de connexion ou de réparation),
- ◆ Un litige avec votre banque ou votre assureur,
- ◆ Aide à la constitution d'un dossier de surendettement.
- ◆ ...

**invités à élire vos représentants des locataires**

# L'AFOC revendique et exige :

- ◇ L'arrêt du désengagement financier de l'Etat et de démolition de logements ;
- ◇ Le lancement de programmes massifs de construction de logements, de travaux de rénovation ;
- ◇ Le rétablissement du niveau des APL et la suppression des surloyers de solidarité (SLS) et du paiement de toutes les aides directement aux locataires ;
- ◇ Le plein et entier rétablissement du principe de maintien dans les lieux ;
- ◇ La fin de toute modulation des loyers en fonction des revenus et le maintien des loyers réglementés ;
- ◇ L'obligation de garantir une qualité de service et un suivi efficace de la maintenance des immeubles et de leurs équipements, l'exécution des travaux liés au vieillissement des bâtiments et des installations en cours de bail ;
- ◇ La transparence dans l'établissement des charges locatives et à la fourniture de tous les documents nécessaires ;
- ◇ Le maintien du loyer réglementé sans possibilité d'y déroger ;
- ◇ Une totale transparence sur le montant des travaux à réaliser et un droit de regard sur le choix des prestataires retenus par le bailleur pour les travaux ;
- ◇ La mobilité dans le parc HLM soumise au consentement des locataires et assortie de la garantie du maintien du prix au m2 dans le cas d'une mutation ;
- ◇ Le maintien des obligations en matière d'accessibilité, d'aménagement des logements et d'infrastructures pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ;
- ◇ Le maintien de la présence des gardiens dans nos résidences et l'amélioration des équipements techniques.

**REJOIGNEZ L'AFOC**

**AFOC**

**[www.afoc.net](http://www.afoc.net)**